

ADMISSION SUR TITRE

Cette admission s'adresse aux élèves de classe terminale ayant déjà présenté leur candidature sous l'un ou l'autre mode d'admission (sur dossier, sur concours). Il leur suffit d'obtenir la même année une mention très bien au Baccalauréat libanais (à la première session au cas où il y en a plusieurs) ou au Baccalauréat français pour être admis dans l'institution de leur choix sous réserve du niveau A au test de français, quelle qu'ait pu être jusque là la suite donnée à leur candidature.

Les candidats qui sont admis sur titre doivent être classés en catégorie (A) avant la date ultime des inscriptions au premier semestre.

Toutefois, un Baccalauréat scientifique est obligatoire pour être admis à une Institution des Facultés du secteur médical ou de la Faculté d'ingénierie.

Ils ont jusqu'au lundi 1 septembre 2008 pour confirmer leur choix et présenter une copie certifiée du Baccalauréat avec la mention.